



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

Édition 2020

Suivi des stationnements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* en Maine-et-Loire.

Introduction

Cette enquête est proposée par Cyrille Poirel, chargé de mission à la LPO Poitou-Charentes et approuvée par la LPO France qui souhaite mettre en place, chaque année, un comptage concerté sur l'ensemble des sites de rassemblement français afin de suivre l'évolution des effectifs. En effet il est admis que ces regroupements postnuptiaux concernent essentiellement les nicheurs locaux et, de ce fait, leur comptage diurne permet une estimation relativement aisée des populations plutôt que le suivi nocturne des couples nicheurs.

Une telle enquête est d'autant plus justifiée que le Centre d'Études Biologiques de Chizé vient de publier une étude révélant un déclin alarmant de la population suivie dans une plaine agricole du sud des Deux-Sèvres depuis 1988 démontrant la diminution de 26% de la population locale en 14 ans sur un secteur intégré pour moitié dans une Zone de Protection Spéciale et bénéficiant, de ce fait, de mesures agro-environnementales.

Situation de l'œdicnème en Maine-et-Loire

Notre département est un des principaux bastions de l'espèce au niveau national : une enquête menée entre 1996 et 2001 a permis d'évaluer la population nicheuse entre 1 700 et 1 950 couples (*Crex* 8, 2005 : 32-35) alors que la population des Pays de la Loire était estimée comprise entre 2 000 et 2 400 couples (Coordination régionale LPO Pays de la Loire, 2014 - *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire* : 118-119). Dans le cadre d'une enquête nationale proposée en 2004 par le CNRS de Chizé, des comptages partiels réalisés en début de nuit avec utilisation de la repasse ont semblé confirmer, en Maine-et-Loire, les estimations avancées précédemment (*LPO infos Anjou*, 2004, 56:5).

Au niveau national, l'effectif nicheur est estimé compris entre 15 000 et 28 000 couples lors de l'enquête 2009-2012 (*Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. 2015 : 502-505).

Pour rappel, la première édition de l'enquête lancée en 2019 a permis de comptabiliser 1031 Œdicnèmes en regroupements postnuptiaux lors du premier weekend de comptage, puis 1726 individus lors du deuxième comptage, deux semaines après.

Mise en place de l'enquête en Maine-et-Loire

1. Description des sites de rassemblement :

Les familles d'Œdicnème ont la particularité de se regrouper dès le mois d'août en petits groupes qui s'étoffent peu à peu pour former de septembre à novembre des rassemblements de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus. Les œdicnèmes sont très fidèles à ces sites et se rassemblent dans un secteur donné - souvent sur la même parcelle - d'une année sur l'autre. Ces sites correspondent à des remises diurnes (l'espèce s'alimente de nuit) où les oiseaux recherchent avant tout la tranquillité plutôt qu'un type d'assolement particulier.

A priori les œdicnèmes affectionnent des parcelles situées au sein de secteurs ouverts pour des raisons de sécurité. Ces parcelles présentent peu de végétation : semis de blé, labour, terre nue, chaumes de diverses cultures (blé, maïs, tournesol, colza), etc. En Poitou-Charentes plus de 70 % des rassemblements sont situés sur des réserves de chasse ou d'autres zones non chassées. Souvent des rassemblements sont localisés à proximité d'habitations pour des raisons de tranquillité.

2. Localisation des sites de rassemblement connus :

En Maine-et-Loire, une quarantaine de sites hébergeant au moins 15 individus sont connus sur la période 2009-2018 [Fig. 1] mais sont très inégalement répartis : cela peut s'expliquer à la fois par la présence plus ou moins forte de zones propices au maintien de rassemblements postnuptiaux, mais également par des efforts de prospections inégaux en fonction des secteurs.

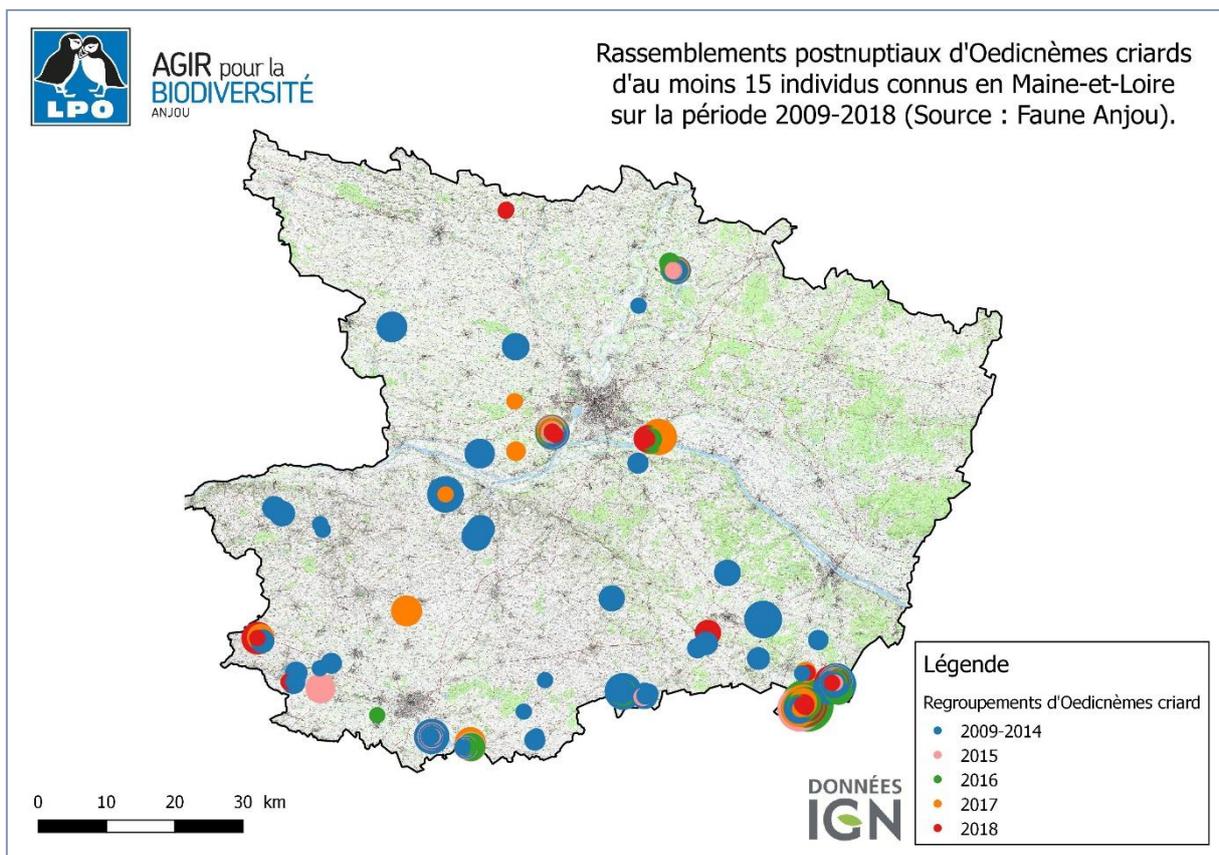


Figure 1 : Localisation des sites de rassemblements postnuptiaux connus en Maine-et-Loire ces 10 dernières années.

En 2019, 45 sites de rassemblements ont été suivis et 31 d'entre eux se sont avérés occupés par des regroupements d'Œdicnèmes à la mi-octobre [Fig. 2].

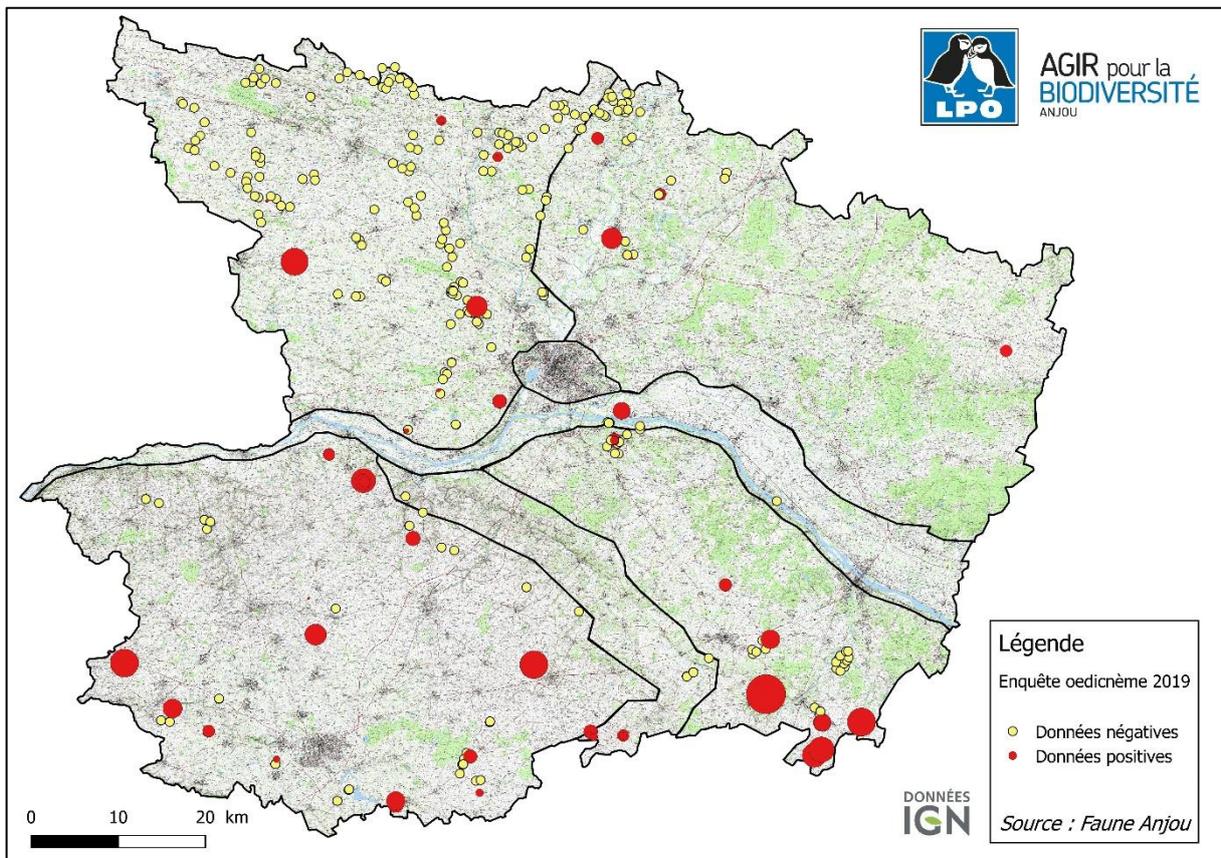


Figure 2. Localisation des regroupements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards en Maine-et-Loire, ainsi que de l'effort de prospection pendant l'enquête 2019.

3. Recherches de nouveaux sites de rassemblement :

En parallèle des comptages des regroupements postnuptiaux suivis l'année dernière, il serait intéressant d'accorder une importance toute particulière à la recherche de nouveaux sites de rassemblement postnuptiaux de l'espèce, entre septembre et novembre, afin d'affiner les recherches dans tout le département et en particulier dans les zones sous-prospectées. Des recherches ont d'ailleurs déjà commencé à être menées l'année dernière [Fig. 2], avec la découverte de quelques nouveaux regroupements. Il serait intéressant d'accentuer ces prospections cet automne dans des secteurs favorables à la formation de regroupements postnuptiaux, en particulier dans :

- **Les Mauges** : La région est assez bien couverte mais il existe tout de même une grande lacune de connaissances au centre de celle-ci, entre St-Laurent-des-Autels - Beaupréau et Chemillé.
- **Le Saumurois et le secteur du Layon** : La région est bien couverte au Sud-est d'une ligne Saumur - Dénezé-sous-Doué - Les-Verchers-sur-Layon. Des prospections mériteraient d'être menées à l'ouest et au nord, ainsi que dans le secteur du Layon.
- **Le Val de Loire et Vallée de l'Authion** : L'ensemble est très peu prospecté, un seul rassemblement est signalé ces dernières années, sur la commune de la Daguenière,

alors que plusieurs secteurs peuvent s'avérer favorables à la formation de regroupements.

4. Réalisation de l'enquête à l'échelle départementale :

Dans l'optique de la mise en place d'une enquête nationale prochainement, nous avons décidé de continuer l'enquête mise en place l'automne dernier en Maine-et-Loire. **Pour cette deuxième année, les comptages auront lieu sur deux weekends, les 3-4 octobre et les 17-18 octobre 2020.** La coordination départementale de l'enquête est assurée par Mathurin Aubry, qui organise la répartition locale des différents rassemblements connus aux ornithologues bénévoles et aux groupes locaux souhaitant s'investir.

Dans la mesure du possible les comptages devront concerner la majorité des rassemblements repérés.

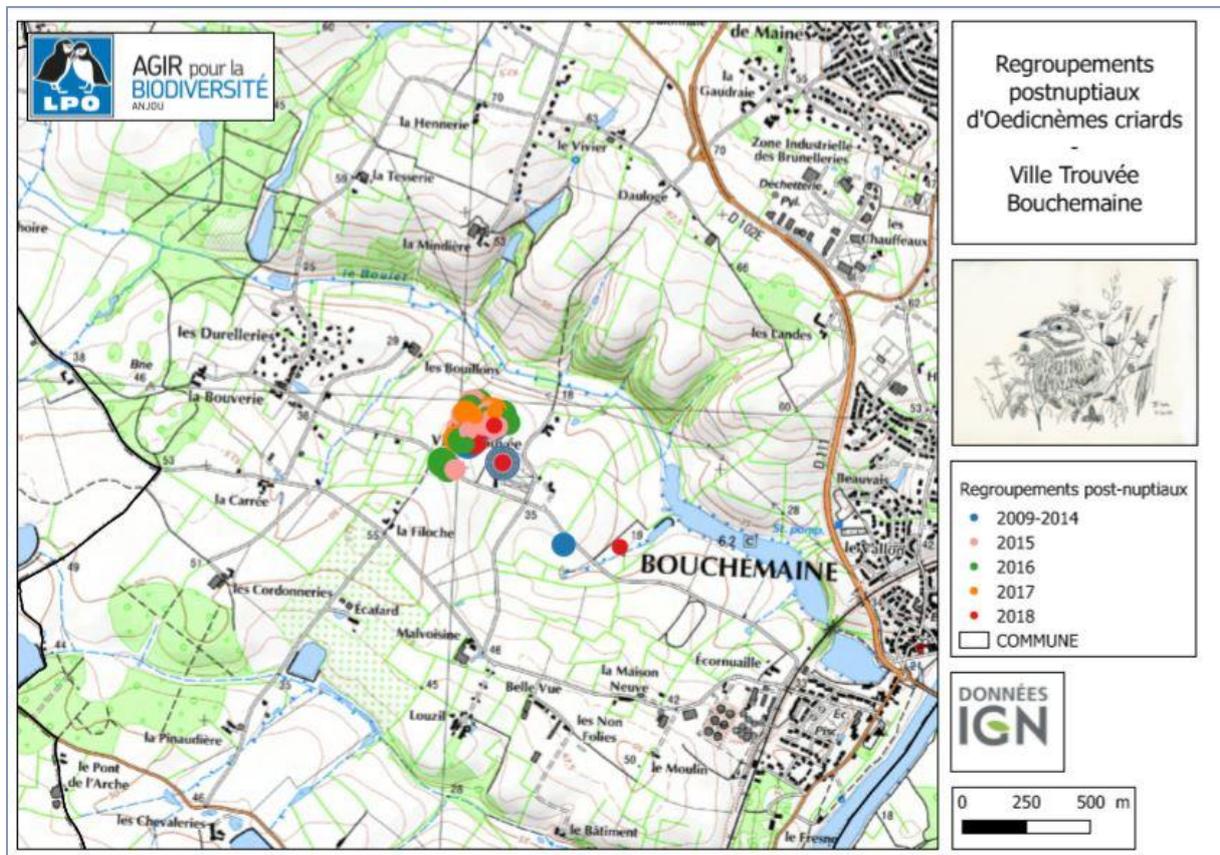
Protocole comptage œdicnème : Conseils et modalités de comptages

Les 2 weekends officiels de ce comptage pour l'année 2020 sont donc les 3-4 octobre et les 17-18 octobre 2020. Chaque référent devra visiter le(s) site(s) de rassemblement(s) dont il est responsable lors de ces deux weekends, **avec une tolérance de +/- 2 jours**.

Il pourrait être intéressant de visiter régulièrement ces sites de rassemblements (les principaux en tout cas) par la suite, de fin octobre à décembre, afin d'avoir un aperçu de la phénologie de départ migratoire de l'œdicnème criard.

Une cartographie sera fournie à chaque référent d'un site de rassemblement postnuptial afin qu'il ait une base de données sur laquelle s'appuyer pour effectuer les comptages sur les 2 weekends (Figure 2).

Figure 2 : exemple de cartographie de terrain (Ville Trouvée - Bouchemaine).



Attention : l'ensemble des données figurant sur les cartes proviennent de la base de données naturalistes participative « Faune Anjou ». La plupart des points y figurant résultent d'une localisation précise, cependant, certains d'entre eux ont été reliés au lieu-dit le plus proche (maison, hameau, etc.). Il convient alors de prospecter l'ensemble des parcelles alentours pour localiser de manière précise un éventuel rassemblement.

Conseils pour la prospection des sites de rassemblement :

I. La prospection est à réaliser de préférence en matinée avant 10h ou éventuellement en soirée. En journée, les oiseaux sont toujours présents mais nettement moins visibles car couchés au sol. Les brumes de chaleur perturbent également l'observation.

II. En principe, les œdicnèmes sont extrêmement fidèles à leur site de rassemblement. Il faut donc commencer par se rendre sur les parcelles où les oiseaux ont été observés les années précédentes, et scruter attentivement ces parcelles. Soyez attentif car les œdicnèmes ne sont pas toujours faciles à repérer ! Dans la mesure du possible essayez de ne pas déranger les oiseaux. Commencez par observer d'un point relativement éloigné ou depuis votre véhicule et ne sortez que si la distance aux individus les plus proches est d'au moins 100 m. Si la parcelle habituelle est dans un couvert non favorable (ex : maïs) ou si après avoir bien observé le site vous ne voyez aucun oiseau, élargissez la recherche aux parcelles adjacentes en restant dans un périmètre relativement proche et en vous servant des données historiques (lieux où les oiseaux ont déjà été observés). Ceux-ci ont pu se déplacer sur une parcelle voisine, dont la culture est plus appropriée à leur regroupement, ou parce qu'ils ont été dérangés sur leur parcelle d'origine (problématique de la chasse par exemple). Si malgré tout, vous ne voyez aucun œdicnème ce n'est pas grave, il est possible que ce site de rassemblement ne soit pas encore constitué ou se soit reporté en un autre lieu suite à un dérangement.

III. Idéalement le comptage est à réaliser à l'aide d'une longue-vue ou à défaut de jumelles. N'hésitez pas à faire plusieurs comptages successifs depuis différents points de vue notamment si le couvert ou le relief masque certains oiseaux. Attention un groupe peut en cacher un autre ! Il arrive que certains groupes soient divisés en plusieurs sous-groupes. Donc ne vous arrêtez pas nécessairement au premier groupe trouvé et jetez un œil sur toutes les parcelles adjacentes et notamment sur celles ayant déjà accueilli des œdicnèmes les années précédentes.

IV. Les rassemblements postnuptiaux relativement proches les uns des autres pourront être prospectés la même journée (voire demi-journée) afin d'éviter au maximum de compter deux fois un même groupe d'individus qui aurait pu se déplacer (suite à un dérangement par exemple).

V. Notez le lieu précis du rassemblement, la date, l'heure et l'effectif minimum certain que vous avez dénombré, ainsi que le type de couvert utilisé par les oiseaux et toute remarque que vous jugeriez utile (comportement des oiseaux, difficultés de dénombrement, ...)

Modalité de rendu

Saisissez vos observations directement sur le terrain via l'appli Naturalist, ou sur la base de données naturalistes de la LPO Anjou : <http://www.faune-anjou.org>. **Utilisez l'outil localisation précise (curseur rouge) et indiquez dans le champ « Remarques » les commentaires à associer à votre observation (heure d'observation, type de couvert utilisé, matériel utilisé pour le comptage, dérangement éventuel, autres observations, ...)**, ou à défaut renvoyez-moi par mail (mathu.aub@gmail.com) un scan de votre carte terrain avec la localisation de votre observation et vos remarques.

Les données négatives (absence d'individus) doivent obligatoirement être mentionnées sur Faune Anjou, que ce soit lors des comptages sur des sites connus ou lors de prospections à la recherche de nouveaux sites de rassemblements. Cela permettra par la suite d'avoir une idée de la pression d'observation et de prospection sur l'ensemble du département lors de cette enquête 2020.

Merci !

Mathurin Aubry & Jean-Claude Beaudoin.



© Olivier Loir